

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, en session ordinaire,

LE LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 à 18 h 00

ORDRE DU JOUR

- 1°) Délibération fixant les tarifs de la cantine et de la garderie et participation de la commune.
- 2°) Délibération fixant le prix de vente des tables et des chaises de l'école.
- 3°) Classement de la commune en zone de FRR (France Revitalisation Rurale) et instauration d'une exonération de CFE et taxe foncière pour les entreprises créées depuis le 01 juillet 2024.
- 4°) Avis du conseil municipal sur le montant accordé aux employés de la collectivité dans la cadre du contrat prévoyance applicable au 01/01/2025.
- 5°) Délibération portant avis du Conseil Municipal sur le permis de construire N° PC08109823A0002.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Changement de logiciel pour l'école de Fréjeville.
- Passage à la fibre optique et changement d'opérateurs téléphoniques.

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Fréjeville, le 26 Août 2024

Le Maire, José NUNES



Cette séance sera ouverte au public

POUVOIR

Je soussigné(e), M....., agissant en qualité de Conseiller municipal de la commune de Fréjeville, empêché(e)d'assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le 02/09/2024 à 18 h 00 donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à M.....

Fait à Fréjeville, le

Signature (1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »